

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3549-2004 – Phase 2

Date : 21 novembre 2005

ENR.	HEURE	REMARQUES
0	8 h 30	Reprise de l'audience du 18 novembre 2005. Cassette maîtresse n° 1
8	8 h 31	M ^e Pepin s'informe auprès de M ^e F. Jean Morel (HQT) s'il a des documents à produire
13	8 h 32	M ^e Morel répond par la négative
17	8 h 32	M ^e Stéphanie Lussier (OC) produit : <u>OC-1</u> : Rapport d'expert préparé par William Harper, déjà déposé le 18 octobre 2005 <u>OC-2</u> : Réponses d'OC à la demande de renseignements d'HQT, déjà déposées le 7 novembre 2005
27	8 h 32	<u>Affirmation solennelle</u> : William O. Harper, Engineer Consultant with Econalysis Consulting Services, 34 King Street East, Toronto, Ontario
43	8 h 33	M ^e Lussier demande la reconnaissance de M. Harper à titre de témoin expert en allocation des coûts et structure tarifaire
44	8 h 34	M ^e Pepin s'informe auprès de M ^e Morel s'il a des questions
45	8 h 34	M ^e Morel répond par la négative
47	8 h 34	La Régie reconnaît M. Harper comme témoin expert en allocation des coûts et structure tarifaire
48	8 h 34	Adoption de la preuve d'OC – Le témoin Harper apporte 2 corrections à son rapport d'expertise (une en page 16 et l'autre en page 54)
79	8 h 36	Interrogatoire par M ^e Lussier du témoin Harper
630	9 h 09	Pas de contre-interrogatoire de la part de la FCEI
638	9 h 10	Contre-interrogatoire par M ^e F. Jean Morel (HQT) du témoin Harper
802	9 h 19	Interrogatoire par M ^e Pierre Rondeau (Régie) du témoin Harper
1199	9 h 40	Questions par M. Richard Carrier au témoin Harper
1543	9 h 59	Questions par M. François Tanguay au témoin Harper
1660	10 h 04	Questions par M ^e Pepin au témoin Harper
1713	10 h 07	Pas de ré-interrogatoire de la part de M ^e Lussier
1719	10 h 07	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 30
1719	10 h 30	Reprise de l'audience
1730	10 h 32	M ^e André Turmel (FCEI) produit : <u>FCEI-1</u> : Mémoire de la FCEI, déjà déposé le 14 octobre 2005 <u>FCEI-2</u> : Présentation power point intitulée Modification des conditions des services de transport d'Hydro-Québec

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3549-2004 – Phase 2

Date : 21 novembre 2005

ENR.	HEURE	REMARQUES
1745	10 h 32	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Louis-Renault Rozéfort</u> , comptable-agréé, 590, Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, Laval
1760	10 h 33	Adoption de la preuve de la FCEI
1768	10 h 34	Le témoin Rozéfort apporte quelques corrections au mémoire de la FCEI, soit la pièce FCEI-1
1808	10 h 36	Présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Rozéfort
2052	10 h 47	Fin de la présentation de la preuve de la FCEI
2060	10 h 47	Pas de contre-interrogatoire de la part de l'AQCIE ni d'OC
2065	10 h 48	Contre-interrogatoire du témoin Rozéfort par M ^e Morel (HQT)
2220	10 h 54	Questions par M ^e Pepin au témoin Rozéfort
2357	11 h 01	Pas d'interrogatoire de la part de M ^e Ouimette (Régie)
2359	11 h 01	Pas de ré-interrogatoire de la part de M ^e Turmel
2362	11 h 01	Le témoin Rozéfort est libéré
2373	11 h 01	M ^e Pepin s'informe auprès de M ^e Morel s'il serait en mesure d'avoir complété les réponses aux engagements au plus tard mercredi le 23 novembre
2379	11 h 01	M ^e Morel informe la Régie qu'il est de son intention de fournir le plus grand nombre possible de réponses demain et de compléter le tout au plus tard mercredi
2395	11 h 02	M ^e Pepin informe les participants que la Régie propose un nouvel horaire pour les plaidoiries. Il s'étendrait sur 3 jours plutôt que sur 2 jours. La Régie accorderait environ 1 h 30 à la plaidoirie en chef d'HQT et 45 minutes pour chacun des intervenants pour présenter leur position. HQT bénéficierait de 45 min. – 1 hre pour sa réplique. Si un intervenant désire prendre plus ou moins que les 45 minutes alloués, la Régie est flexible à ce niveau-là. Conséquemment, la clôture de l'audience serait le lundi 28 novembre.
2438	11 h 04	M ^e Turmel (FCEI) s'informe si les heures demeurent de 8 h 30 à 13 h 30
2439	11 h 04	M ^e Pepin répond par l'affirmative
2441	11 h 04	Jean-Benoit Trahan (AQCIE-CIFQ) s'informe si la Régie entend suivre l'ordre établi jusqu'à maintenant
2444	11 h 04	M ^e Pepin indique que l'ordre n'est pas encore établi
2455	11 h 05	L'audience est ajournée jusqu'au 22 novembre 2005 à 8 h 30
		<i>Johanne Le huis</i> , greffière-audicière

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3549-2004 – Phase 2

Date : 21 novembre 2005

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : William O. Harper	2005-11-21
ENTREPRISE : Econalysis Consulting Services	
PROFESSION : Engineer Consultant	
ADRESSE : 34 King Street East Toronto, Ontario	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Louis-Renault Rozéfort	2005-11-21
ENTREPRISE :	
PROFESSION : comptable-agréé	
ADRESSE : 590, Bord de l'Eau Ste-Dorothée, Laval	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

